

(b) l'électeur ou dépendant électeur à charge doit alors poster l'enveloppe extérieure dans l'enveloppe en papier de poste ou à la boîte aux lettres qui est la plus proche ou à d'autres services qui peuvent être disponibles et expédités.

Informations supplémentaires

1. Si l'électeur ou électeur à charge agit par inadvertance enbulletin de vote, il peut le remettre au scrutateur qui, lorsqu'il est convaincu de ce fait, doit lui donner un autre bulletin de vote.

2. Si un électeur ou électeur à charge vote pour plus d'un candidat ou fait sur le bulletin de vote une marque par laquelle il peut par la suite être identifié, son vote ne sera pas compté.

Formulaire n° 11

DECLARATION NOMINATING REFERENTATIVE OF POLITICAL GROUP (Sec. 43)

Je soussigné, désigné pour prendre les votes des électeurs à charge, connus les désignant les Régle- mentaires électorales, à Conformément aux dispositions de l'article 43 des Règles électorales spéciales, je déclare par les présentes que est désigné pour représenter les intérêts du groupe politique dans le vote des électeurs et électrices à charge dans le lieu de vote ci-dessus mentionné. Donné sous mon seing à jour de 19..... Candidat dans la circonscription de

Formulaire n° 12

COMMISSION DU SCRUTATEUR SPECIAL (Art. 60 ou 61)

À dont l'adresse est et dont l'occupation est Sachez qu'en conformité du pouvoir que me confère l'article 60 (ou) 61 des Règles électorales spéciales, je vous nomme par les présentes scrutateur

(b) the elector or dependant elector shall then mail the completed outer envelope in the nearest post office, mail box or such other facility as may be available and expeditious.

Additional Information

1. If the elector or dependant elector inadvertently spoils a ballot paper, he may return it to the deputy returning officer who, on being satisfied of the fact, shall give him another ballot paper.

2. If an elector or dependant elector votes for more than one candidate or makes any mark on the ballot paper by which he can afterwards be identified, his vote will not be counted.

Form No. 11

DECLARATION NOMINATING REFERENTATIVE OF POLITICAL GROUP (Sec. 43)

To the deputy returning officer designated to take the votes of electors and dependant electors, as defined in the Special Voting Rules at Pursuant to the provisions of section 43 of the Special Voting Rules, I hereby declare that is nominated to represent the interests of the political group during the taking of the votes of electors and dependant electors in the above mentioned voting place. Given under my hand at this day of 19..... Candidates in the electoral district of

Form No. 12

APPOINTMENT OF DEPUTY SPECIAL RETURNING OFFICER (Sec. 60 or 61)

To whose address is and whose occupation is Know you that pursuant to the authority vested in me in section 60 (or) 61 of the Special Voting Rules,